



# EDITORIAL



Il y a très peu de temps, je me suis retiré de cette activité avec regret. A mes yeux c'était devenu une obligation « d'accompagnement » sportif et non une passion, juste une flamme interne.

L'activité sportive existante et persistante dont je vous parle, est le football. Ce sport est d'une remarquable simplicité : comme vous le savez, il faut juste marquer un but de plus que l'adversaire sans l'aide des mains...

Cependant pour y parvenir il est impératif de respecter des règles. L'arbitre est là pour ça et ma définition de la fonction pourrait être : un sportif qui participe à l'accompagnement des joueurs lors d'une rencontre, maîtrisant les lois du jeu, veillant à son application, et assurant la sécurité des joueurs et la régularité de la compétition.

Il y a quelques années, j'étais joueur de foot. En absence d'officiel, j'ai dû arbitrer bénévolement un lever de rideau. Quelques temps après j'ai suivi une formation et j'obtenais l'écusson d'arbitre officiel District et j'endossais maillot, short et chaussettes de la tenue d'arbitre. L'accompagnement venait de commencer et même s'il s'est achevé sur le terrain, il continue lors des formations au District.

C'est ainsi que j'ai compris qu'un manque d'arbitre à une rencontre de football, devenait contraire à l'éthique. Pour ma part le message est passé. Il fallait être disponible pour accompagner les joueurs sur le terrain durant 90 minutes, en associant le déplacement et l'heure en lien avec le lieu de la rencontre. Cet effort demandait quelques sacrifices. Ce fut très exaltant.

Depuis 2 saisons, en accord avec la CDA, je m'occupe de la formation des arbitres qui s'inscrit dans un dispositif de qualité éducative et sportive ayant pour objectif la mise

en œuvre d'un processus fédéral, qui a pour but l'uniformisation de la méthode d'enseignement. Des outils et des méthodes techniques, sont mis en application afin de faire prendre conscience de l'enjeu de cet accompagnement, de développer les capacités d'écoute et favorisant le développement personnel de chaque candidat. Ma philosophie centrée sur la relation d'échanges avec les différents acteurs de l'activité sportive, doit permettre de tisser des liens pour le bon déroulement des diverses rencontres sur le territoire. Elle permet aussi de côtoyer chaque weekend de nouveaux joueurs, éducateurs, d'entendre leurs discours, leurs problématiques.

Il est d'ailleurs fort désagréable que ce magnifique triangle d'acteurs (éducateurs, joueurs, arbitres) ne puisse pas toujours, dans le respect mutuel des fonctions, trouver une Harmonie !

Je reste à l'écoute des suggestions. Je crois de toutes mes forces que sur une même pelouse peuvent exister harmonie et convivialité entre joueurs éducateurs et arbitres. Nous savons que ce sport ne peut s'exprimer qu'au travers de ses règles. La surveillance et son application sont confiées à un gestionnaire : l'accompagnateur, en réalité appelé « Monsieur l'arbitre ».

Pour gérer, il faut bien accompagner le jeu plutôt que de juger ses acteurs : l'objectif étant de se concentrer à se valoriser à travers des qualités morales, humaines et intellectuelles qui existent au plus profond de nous. Il est indispensable aussi de s'adapter aux Lois en constante évolution.

En ma qualité de personne chargée de la formation, je propose un apprentissage des 17 Lois du Jeu afin d'arbitrer avec un maximum de plaisir pour un minimum d'erreur.

**suite page 2**

C'est dans cet esprit je conçois la formation et certains de mes stagiaires pourraient en témoigner.

Mon équipe et moi prenons encore plaisir à former des candidats avec la même ardeur, avec des mots simples adaptés à chacun. Nous les cultivons comme chaque nouvelle graine semée sous surveillance, qui germera dans très peu de temps et donnera satisfaction. Notre vision prospective de leur donner tout le confort pour réussir, les accompagnera dans leur activité.

Un grand remerciement aux clubs, à la CDA du District, aux différents acteurs qui gravitent autour du dispositif, aux intervenants qui enrichissent la méthodologie.

Sans toute cette équipe le concept ne pourrait avancer.

Encore merci à tous.

**Luc Maizeroi**  
Responsable Formation  
de la CDA

Les différentes commissions du District (Championnat, Discipline, Statuts et Règlements, etc...) nous informent que **beaucoup d'arbitres ne maîtrisent pas totalement la Feuille de Match Informatisée (FMI).**

Si vous souhaitez parfaire vos connaissances sur ce sujet, merci de vous rapprocher du Secrétariat du District afin que nous puissions vous recenser et mettre en place rapidement une session de formation complémentaire.



**Nous vous rappelons qu'en cas de matches arrêtés dus à des incidents, des blessures graves ou des accidents nécessitant l'intervention des services d'urgence (police, gendarmerie, SAMU, etc...), les arbitres sont tenus de prévenir le plus vite possible le Président du District, Marc Martinet, ou le Secrétaire Général, Michel Aubert, ou Dominique Begnis, pour les informer des faits. Leurs numéros de téléphone vous ont été communiqués par mail.**

## LES SANCTIONS

Chaque mois, dans cette gazette nous ferons le point sur les arbitres sanctionnés d'1 ou plusieurs points sur leur licence à point.

Au 17 mars 2017, **ce sont 83 arbitres** qui ont été pénalisés d'un ou plusieurs points de retrait sur leur capital initial de 5 points.

- ◆ **N'ont plus de point et sont suspendus jusqu'à la fin de la saison. Ils risquent une radiation du corps arbitral :** 4 arbitres (3)
- ◆ **N'ont plus qu'1 point et ont été ou sont suspendus pendant trois mois :** 2 arbitres (2)
- ◆ **N'ont plus que 2 points :** 10 arbitres (8)
- ◆ **N'ont plus que 3 points :** 11 arbitres (16)
- ◆ **N'ont plus que 4 points :** 56 arbitres (48)
- ◆ **Ont tous leurs points :** 97 arbitres (107)



*Entre parenthèses les chiffres du mois dernier*

Si l'on prend le total de points par catégorie, divisé par le nombre d'arbitres par catégorie, cela donne les ratios suivants :

- **Arbitres D1 :** moyenne de 0,54 pt par arbitre
- **Arbitres D2 :** moyenne de 1,17 pts par arbitre
- **Arbitres D3 :** moyenne de 1,27 pts par arbitre
- **Arbitres D4 :** moyenne de 1,33 pts par arbitre
- **Jeunes Arbitres :** moyenne de 2,50 pts par arbitre

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : plus on descend dans les catégories, plus les arbitres sont sanctionnés d'un retrait de points.

Sans commentaire...

La CdA vous propose une dernière 1/2 journée de formation  
**Samedi 22 avril 2017**  
Sur le thème « La fluidité du jeu »

Si ce sujet vous intéresse, merci de bien vouloir vous inscrire  
auprès de la Commission des Arbitres.



## THAT IS THE QUESTION...



Deux demi-journées de formation ont été mises en place pour les arbitres en activité dans notre District :

- le samedi 28 janvier sur le thème « Administratif et Relationnel »
- le samedi 4 mars sur le thème « Le rôle de l'arbitre-assistant ».

Ces deux matinées (9h à 11h30) répondaient, d'une part, au constat fait par la CDA que nos arbitres, jeunes ou expérimentés, ont besoin de parfaire leur connaissance du règlement, et, d'autre part, à la demande de plusieurs arbitres désireux d'élargir leur connaissance dans le domaine de l'arbitrage et de certains thèmes qui s'y rapportent.

Résultat : 9 arbitres présents le 28 janvier et 3 seulement le 4 mars.

**Allez, un petit quizz pour essayer de comprendre pourquoi !**



- **A** - Le jour (samedi matin) est mal choisi : nous allons étudier la possibilité de le faire le dimanche après-midi, au moins tous nos arbitres seront disponibles !
- **B** - Nos arbitres absents connaissent le règlement et n'ont pas besoin d'affiner leurs connaissances. Comment expliquer alors les moyennes de 11,18/20 au test écrit d'octobre et de 11,53/20 à celui de février ? Pourtant les 150 questions étaient connues depuis le mois de juillet, et donc les réponses disponibles en cherchant un peu !
- **C** - Beaucoup d'arbitres nous parlent de passion en évoquant l'arbitrage ! La passion exclut-elle la notion de perfectionnement ?

**Alors ? Réponses A, B ou C ?**

## DOSSIERS MEDICAUX DISPOS A PARTIR DU 02/04/17



La saison est bien entamée. Il faut déjà penser à la saison prochaine, à partir du 02/04/17, vous pourrez télécharger le dossier médical sur le site du District. Attention les indications suivantes sont trop souvent oubliées sur vos dossiers : la vue, la tension bras droit et gauche, les dates de vaccination. Si votre dossier médical est incomplet, il vous sera retourné ce qui engendre une perte de temps pour le faire valider par le Médecin fédéral.

**Kiki**

# ETRE ARBITRE DEMANDE UN INVESTISSEMENT MINIMAL



Souvent le mardi soir, lors de la réunion hebdomadaire de la CDA, nous recevons des arbitres, et au fil des discussions, souvent en ultime argument, on entend « l'arbitrage c'est ma passion ! ».

Je vous l'ai dit en début de saison, je considère que la passion, en général, est souvent destructrice et que rien, même pas l'arbitrage, ne doit passer avant sa famille, son travail, son bien-être, sa santé, etc... Personnellement, quand je parle d'arbitrage, je préfère employer les mots « investissement », « don de soi », « plaisir ».

Mais, vous allez me dire, au juste, qu'est ce que vous entendez par « investissement » pour un arbitre de District ?

Pour tenter d'y répondre j'ai imaginé la semaine-type d'un arbitre qui, répétée sur plusieurs semaines de la saison, pourrait correspondre à **l'investissement minimal indispensable** pour remplir les diverses tâches demandées lors d'une rencontre de football.

**Lundi** : établissement du rapport du match de la veille, consultation boîte mail pour un éventuel match dans la semaine.

**Mardi** : footing.

**Mercredi** : regarder le match de Ligue des Champions afin d'observer les arbitres de haut niveau (en particulier les placements et déplacements) **ou** réviser les Lois du Jeu (une Loi toutes les 2 semaines, soit 34 semaines = la saison) **ou** comparution à la Commission de Discipline.

**Jeudi** : entraînement.

**Vendredi** : préparation du sac pour les matches, consultation des désignations du week-end.

**Samedi** : consultation des désignations pour parer à un éventuel changement, match l'après-midi si désigné.

**Dimanche** : consultation des désignations pour parer à un éventuel changement, matches le matin et/ou l'après-midi.

Alors oui, j'entends déjà certains arbitres qui vont me dire qu'ils travaillent le soir, qu'ils n'ont pas le temps de faire tout cela, que c'est trop, que c'est compliqué, etc...

Qu'ils se rassurent, ce programme n'est pas obligatoire, les arbitres ne seront pas sanctionnés s'ils ne le respectent pas.

C'est simplement une base de travail minimale sur laquelle les arbitres de District peuvent s'appuyer s'ils envisagent un jour de progresser sur les plans physique, théorique et technique de l'arbitrage. C'est surtout un programme, à mes yeux, que chaque arbitre doit, à minima, respecter s'il souhaite accéder au niveau supérieur du District.



On le voit, pas besoin de passion pour exercer cette fonction : seulement un mélange de travail, de sérieux et de volonté, bref de l'investissement.

Et dans le sport comme dans la vie, tout investissement est récompensé par la réussite, le confort, le plaisir.

**Michel LANET**

## Citation du mois

« Pour bien faire, mille jours ne sont pas suffisants. Pour faire mal, un jour suffit amplement. »

**Proverbe chinois**



# CHAQUE GESTE COMPTE

## BLESSURE OCULAIRE



A la suite d'une coupure, griffure ou une intrusion d'un corps étranger :

- faire appeler les secours,
- écartier les paupières et rincer le globe oculaire à l'eau tiède,
- attention à ne pas éclabousser l'autre œil,
- couvrir l'œil en mettant un linge ou une gaze propre et fixer par une bande,
- en cas de corps étranger dans l'œil, ne pas chercher à l'enlever.

## INFOS PRATIQUES

Encore trop d'arbitres se trompent lors de l'établissement des feuilles de frais lorsqu'ils ont officié pour une rencontre de lever de rideau suivi du match principal.

Vous trouverez ci-dessous deux exemples dont vous pourrez vous inspirer si vous vous trouvez dans cette situation.

**Une chose est commune à tous les arbitres dans ce cas : il faut établir 4 feuilles de frais à remettre au club recevant :**

- 2 pour le match de lever de rideau,
- 2 pour le match principal.

### EXEMPLE N° 1

#### Arbitrage au centre d'une PHB suivi d'une touche en PHA à 15 km de son domicile

Feuille du premier match (en 2 exemplaires)

- Indemnité supplémentaire = 16 €
- Indemnité de match : 35 €
- **Total = 51 €**

Feuille du deuxième match (en 2 exemplaires)

- Indemnité de déplacement = 35 €
- Indemnité de match : 24 €
- **Total = 59 €**

### EXEMPLE N° 2

#### Arbitrage au centre d'une PD1 suivi d'une touche en PHB à 50 km de son domicile


Feuille du premier match (en 2 exemplaires)

- Indemnité supplémentaire = 16 €
- Indemnité de match : 33 €
- **Total = 49 €**

Feuille du deuxième match (en 2 exemplaires)

- Indemnité de déplacement :  
⇒ 100 km x 0,401 € = 40 €
- Indemnité de match : 24 €
- **Total = 64 €**

**DISTRICT RHONE DURANCE DE FOOTBALL**  
Clos des Bastides - Chemin de Bel Air - B.P. 121 - 84144 MONTFAVET CEDEX  
Tél : 04.90.80.63.00 - Fax : 04.90.80.63.03  
secretariat@rhone-durance.fff.fr - <http://rhone-durance.fff.fr>

**ETAT DE FRAIS D'ARBITRAGE**  
(à compter du 1er Juillet 2016)  
**DES ARBITRES, ARBITRES ASSISTANTS ET DELEGUES DU DISTRICT**

Compétition : .....		Numéro du match: .....	
Nom et Prénom : .....			
Date : .....	Lieu : .....	Heure : .....	
Mission accomplie: arbitrage <input type="checkbox"/>	tenue de touche <input type="checkbox"/>	délégation <input type="checkbox"/>	
Avec MM.....et.....			
Equipes en présence : .....contre.....			
Lieu du match : ..... Lieu de résidence : .....			
Distance kilométrique : .....Kms			
<b>Indemnité de déplacement</b> .....			
Kms Aller-Retour = .....Kms x 0.401 €			
<b>35€ si inférieur à 89 kms</b>			
<b>Indemnité supplémentaire pour lever de rideau</b>		16 €	.....
<b>Indemnité de match</b> .....			
<b>AU CENTRE</b>			
Séniors PHA - PHB		35€	.....
Séniors		33€	.....
U19 Excellence		31€	.....
Autres U19 + Féminines Adultes à 11		29€	.....
U17 - U15 + Féminines Adultes à 8		21€	.....
<b>A LA TOUCHE</b> .....			
Séniors		24€	.....
U19		21€	.....
U17 - U15		17€	.....
<b>Signature du bénéficiaire</b> .....		<b>TOTAL</b>	.....



## JOUEUR ABSENT AU COUP D'ENVOI

### TITULAIRE

### REEMPLACANT

**Non inscrit  
sur la feuille  
de match**

**Inscrit  
sur la feuille  
de match**

**Le joueur  
peut arriver  
à n'importe quel  
moment de la  
rencontre pour  
compléter son équipe.**

Vérification de son identité au moment où il rentre sur le terrain et inscription à la mi-temps ou à la fin du match.

Si le joueur ne vient pas, l'équipe ne pourra pas être complétée par un remplaçant.

**SEUL  
ce joueur  
peut compléter  
son équipe  
à tout moment  
de la rencontre.**

Aucun remplaçant ou autre joueur ne peut le remplacer après le coup d'envoi.

Tant que ce joueur n'est pas là, son équipe jouera à 10, et les remplaçants ne pourront remplacer que les 10 titulaires.

**Inscription  
sur la feuille de match  
obligatoirement  
avant le coup d'envoi  
(à défaut  
il ne peut pas jouer)**

Il peut arriver à n'importe quel moment de la rencontre pour compléter son équipe.

Vérification de son identité au moment où il rentre sur le terrain.